L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux: 72 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
DIMANCHE, 14 SEPTEMBRE 1890.

PETITES ANNONCES.

MME JACOB, 17 Barrande, salon de coiff. Ma. fure et coupe de cheveux pour dames et enfants. 17oct—dim

UN monsieur nouvellement arrivé en cette ville désire une chambre bien aérée, avec pension dans une famille française respectable. S'adresser: St. Anger, care of Daily States office. 13sept—1f

ON DEMANDE.

ON demande—50 tailleurs et 50 tailleuses pour faire jaquettes, pardessus et gilets. Travail constant toute l'année. S'adresser immédiatement chez Moses, Lobe & fils, cols Magazine et Gravier. 14sept—1f

ON demande—Un laboureur expérimenté pour une ferme. S'adresser: J. Bureau de l'Abeille. 14sept—1f

PENSION demandée par un monsieur, son épouse et une dame seule à partir du 1er octobre, dans une famille demeurant au-dessus de la rue du Canal. A aussi un chambre non meublée pour en faire une bibliothèque. S'adresser avec recommandations à Mme. Joe Burke. 7sept—7f

ON demande des solliciteurs d'assurance—Références demandées. S'adresser "Assurance," à la Poste, Boîte 756 ou 625. 13août—1mois

A VENDRE.

A VENDRE—conditions raisonnables, buvette de gens de couleur; bonnes affaires; près d'entrée de gares de fret, de bouquets etc. Bonne raison pour vendre. P. O. B. 1164. 14sept—1f

UN Café au No 75 rue North Peters. 11sept—2eom—Jos Dim

A vendre tables de billards et de Pool. S'adresser 158 & 160 rue Gravier. 17août—Dim

MAGNIFIQUES Vaches laitières (Crèoles). S'adresser, H. Mehnert, 378 Magazine. 7sept—1m

A VENDRE — Propriété et terrain rue Royale 2:3 à 239, coin St-Philippe. Le tout mesure 60x95. S'adresser à Aug. Huard, 20 Carondelet. 10août

A LOUER.

A LOUER—Cet établissement bien connu de "Prêts sur gages", situé au coin sud-est des rues St-Charles et Conti, étant pendant plus de trois ans par feu Joseph Anglade, sera loué à un bon locataire pour un ou plusieurs années, à partir du 1er octobre prochain, à un prix modéré. Un très grand coffre fort et très précieux de même que les comptoirs, étagère, vitrines et toutes les installations appartenant à la maison seront compris dans la location.

S'adresser à James Fahey, No 162 rue de la Commune à toucher de l'hôtel St-Charles. 17 juillet—dim mer ven

A LOUER.—La Salle de l'Union Française, rue des Remparts près Dumaine, pour bals de Société, soirées, banquets, réunions de tous genre. Prix très réduits. S'adresser à M. A. Castel, coin Royale et St-Pierre. 7sept—dim

A LOUER on a vendre, Résidence 60 Ave. Jos Grimaldi. S'adresser Traders Bank. 4sept—

NOS 1 et 2 Magasins Bougre—Nord Pete s. entre le Bazaar et le marché aux légumes. S'adr. seer a Hoey & O'Connor, 17 rue Carondelet. 25juin

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE CONSTABLE.

Jules Janvry vs. Nicholas Gasper.

DEUXIEME COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE-ORLEANS, No 13,764.—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Hon. Charles H. Lavillebeuve, Juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je vendrai à l'encan, dans la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre les rues Common et Gravier, dans l'ancienne cité de ladite ville, le SAMEDI, 11me jour d'octobre 1890, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou en dépendent ou quelque sorte, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Ile Bourbon, rue Frères Liberté (anciennement St-Paul), Franklin (anciennement Peter), Poydras et Perdido, désigné comme lot No 4 sur un plan de Thos. Y. Egl Eaton, voyer, daté du 16 janvier 1817 et dépo sé pour référence en l'étude de T. Guyol, notaire en cette ville. Le dit lot mesure, au pied administ., 26 pieds 4 lignes de profondeur, entre lignes parallèles. Étant la même propriété acquise par lui, comme suit: un tiers par héritage de feue Annie Smith, suivant acte passé en la Cour Civile de District le 7 janvier 1890, enregistré au Bureau des Aliénations, livre 133, folio 261, et les deux autres tiers par achat de ses co-héritiers par acte passé pardevant Omer Villere, notaire, le 21 mai 1890, enregi tré au Bureau des Aliénations, livre 134, folio 524.

Saisi dans l'affaire ci-dessus et sus-numérotée.

Conditions—Comptant sur les lieux.

M. J. FORTIER,
Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
10sept—19 17 24 oct 8 11

Monard Bros. vs. M. et Mme Louis M. Sabad, in solido.

PREMIÈRE COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE-ORLÉANS—No 17,583.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Robt. H. Marr, Jr., juge de la Quatrième Cour de Cité, agissant à la place de l'Hon. H. R. Price, Juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, MARDI, 16 septembre 1890, à midi, à mon Bureau, Place Lafayette, entre les rues Carondelet et Baronne, la propriété ci-après décrite, à savoir:

[illegible] un lot de meubles [illegible] et toutes et [illegible] dans mon bureau.

M. FARRENTELLI,
Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans. 5sept—5 11 16

John Bionk vs Nme E. Bergi.

PREMIÈRE COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE-ORLÉANS. No 17,706.—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Hon. Robt H. Marr, Jr, juge de la Quatrième Cour de Cité, agissant à la place de l'Hon. H. R. Price, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, absent en congé, je procéderai à la vente publique, à l'enchère publique, aux cantons, Nos 73 et 74 rue St-Charles, le MARDI, 30me jour de septembre 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

A CERTAIN MORCEAU OU PORTION DE TERRE, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, servitudes et avantages y appartenant ou quelque sorte, situé dans Premier District de cette ville, dans l'Ile Bourbon, rue Carondelet, entre Perdido et Gravier, mesurant 33 pieds de face à la rue Willow sur 31 pieds 10 pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

Conditions—Comptant sur les lieux.

M. FARRENTELLI,
Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
29 août—29—sept 5 12 19 26 30.

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Mme Veuve Marie Carrau.

Les locataires de Mme Veuve Marie Carrau, décédée, devront payer leur loyer aux soussignés, à leur bureau No 34 rue de Camp.

P. E. THÉARD & SOMS,
14sept—7f Avocats des Exécuteurs.

Succession de Chas. Bahler.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 30,893—Division E.—Attendu que Charles Wirth a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire datif dans la succession de feu Charles Bahler, décédé intestat, avec ce qui se prétend dénué à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, ans les dix jours pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS,
13sept—13 18 22 Greffier.

Succession de Henry Buttmann.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 30,590—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Veuve Henry Buttmann administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS,
n8sept—12 17 21 Greffier.

Succession de Michael Clark.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. — No 29,967. — Division C. — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par Mme Catherine Clark, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS,
3sept—3 7 12 Greffier.

Succession de Mme Jane Brummond.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 30,873.—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par William T. Richards, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS,
5sept—5 10 14 Greffier.

AVIS AUX CREANCIERS

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de district pour la paroisse d'Orléans—No 30,069 — Division D. — John McGuinnes vs son estate. — Cette Cour, — Que la demande des ayants de John McGuinnes faite par lui et libellée de ses créanciers soit acceptée par le court, et qu'une réunion de ceux-ci soit convoquée et tenue pardevant W. O. Hart, notaire, commençant mardi, 14 octobre 1890, à 11 heures A. M., que Aug. Bernard, Esqr soit nommé pour représenter les créanciers absents, et que dans l'intervalle, et jusqu'à ordre contraire de cette cour, toutes poursuites contre les biens provenants de dit John McGuinnes soit suspendues.

Nouvelle Orléans, 2 septembre 1890.

(Signé) E. EGERTON, Juge.

Pour copie conforme:

M. GIRARD, Deputé-Greffier.
2 sept—sept 14

Succession de Mme Veuve Marie Carrau.

Les locataires de Mme Veuve Marie Carrau, décédée, devront payer leur loyer aux soussignés, à leur bureau No 34 rue de Camp.

P. E. THÉARD & SOMS,
14sept—7f Avocats des Exécuteurs.

Succession de Chas. Bahler.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 30,893—Division E.—Attendu que Charles Wirth a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire datif dans la succession de feu Charles Bahler, décédé intestat, avec ce qui se prétend dénué à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, ans les dix jours pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS,
13sept—13 18 22 Greffier.

ATTRAIT SANS PRECEDENT! PLUS D'UN MILLION DISTRIBUE.

GROS LOT: $300,000

100,000 Billets à Vingt Dollars: Demi-Billet $10; Quart de Billet $5 00; Dixième de Billet $2 00; Vingtième de Billet $1 00.

LISTE DES LOTS:

1 Lot de	$300,000, cott	$300,000
1 Lot de	100,000,	100,000
1 Lot de	50,000,	50,000
1 Lot de	25,000,	25,000
2 Lots de	10,000,	20,000
5 Lots de	5,000,	25,000
35 Lots de	1,000,	35,000
100 Lots de	500	50,000
200 Lots de	300,	60,000
500 Lots de	200,	100,000

PRIX D'APPROXIMATION

100 Lots de	$500, cott	$50,000
100 Lots de	$300,	30,000
100 Lots de	$200,	20,000

PRIX TERMINAUX.

900 Lots de	$100, cott	$90,000
900 Lots de	$100,	90,000
2,124 Lots se monteant à		$1,054,000

On demande des agents partout.

Pour nos prix à payer par les Clubs, se pourvoir immédiatement après l'opération avoir, s'adresser en conséquence. Votre adresse devra être distincte et la Signature lisible. On n'aura rien en retour plus rapide de la Poste en envoyant une enveloppe portant l'adresse en plein.

IMPORTANT.

Remises par Postal Notes, Express Money Order, ou chèque de New York, dans des lettres enregistrées. Mandats entendus par l'Express.

S'adresser à

M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lna.

Adresser vos lettres enregistrées comme suit:

M. A. Dauphin
Nouvelle-Orléans, Lna.

New Orleans National Bank,
New Orleans La.

ATTENTION.—La charte actuelle de la Compagnie de la Loterie de l'Etat de la Louisiane qui doit prendre fin le 2 décembre 1890 et qui en vertu d'un arrêté de la Cour Suprême des Etats-Unis, est un contrat inviolable entre l'Etat et la Compagnie de la Loterie démontre en vigueur encore et encore tant. CHANCES DE PLUS JUSQU'EN 1895.

La Législature de la Louisiane qui s'est ajournée le 16 juillet a voté à une majorité des deux tiers dans chaque Chambre pour consulter au peuple, à son élection, le 4 Oct. en sus, la Loterie serait continuée de 1895 à 1919. L'impression générale est que le PEUPLE SERA ENCORE A CETTE QUESTION.

L'ABEILLE
DE LA
Nouvelle-Orléans
JOURNAL QUOTIDIEN
— AVEC UNE —
EDITION HEBDOMADAIRE
PARAISSANT
SAMEDI MATIN
— ET —
Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

L'Editionhebdomadaire, réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

BUREAUX ET ATELIERS,
No 72 RUE DE CHARTRES
Entre Conti et Bienville.

ABONNEMENTS

EDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

L'ACADÉMIE DE MUSIQUE,
NOUVELLE-ORLEANS,
MARDI, 14 OCT. 1890.

EDITION HEBDOMADAIRE

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Un mois	0 25

L'ABEILLE publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales:

Des dépêches télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger.

Un Bulletin maritime,

Une liste des navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans,

Une liste des navires dans le port de la Nouvelle-Orléans,

Un Bulletin Financier,

Un Bulletin Commercial,

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer.

Les jours de départ des bateaux à vapeur

Fondée le 1er septembre 1827 est le plus ancien journal quotidien de la Louisiane et du Sud-Ouest.

Elle est lue par toute la population franco-louisianaise et est conséquemment, au point de vue des annonces, un excellent organe de publicité.

Elle est reçue non-seulement dans toutes les paroisses créoles de la Louisiane, mais dans les Etats voisins, au Mexique, aux Antilles, en Europe, partout enfin où on lit le français et où on s'intéresse aux affaires de notre pays.

L'ABEILLE publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales:

Des dépêches télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger.

Un Bulletin maritime,

Une liste des navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans,

Une liste des navires dans le port de la Nouvelle-Orléans,

Un Bulletin Financier,

Un Bulletin Commercial,

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer.

Les jours de départ des bateaux à vapeur

TURNAY & ATELIERS,
75.....CHARTRES.....75

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Banque des Citoyens de la Louisiane vs Mme Marguerite Vaughan et alia.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 30,811—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 11 octobre 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, privilèges, voies, servitudes et dépendances y appartenant ou en dépendent ou quelque sorte, situé dans le premier district de cette ville, dans l'Ile bornée par les Promenades Triton, maintenant rue Deloré; les rues Calliope, Dryades et Clairborne, ainsi qu'il apparaît par le plan désigné par le No 5 sur un certain plan du même et d'autres lots, dressé par C. A. Hedin, architecte, daté le 1er mai 1852, et déposé pour référence, au bureau de T. O. Stark, notaire, comme plan No 105. Le dit lot mesure d'après le dit plan, trente-cinq pieds, six pouces et quatre lignes de face à la dite rue Dryades, quarante neuf pieds six pouces et sept lignes de largeur à l'arrière, sur une profondeur de cent vingt-sept pieds dix pouces et quatre lignes sur la ligne de côté vers la rue Calliope et cent vingt-sept pieds neuf pouces et quatre lignes sur la ligne du côté vers la Promenade Triton, maintenant rue Deloré, attenant au lot No 4 sur le dit plan. Ensemble avec 29 actions du fonds capital de la Banque des Citoyens de la Louisiane, garanti et estimé à la dite propriété.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Termes et conditions—Comptant pour payer et satisfaire la réclamation du plaignant, soit la somme de $522, montant de contributions sur les dites actions du fonds capital, avec 8 0/0 d'intérêt par an sur $58 à partir du 1er décembre 1881, et avec 8 0/0 d'intérêt par an sur $58 à partir du 1er décembre 1882, et avec 8 0/0 d'intérêt par an sur $58 à partir du 1er décembre 1883, et avec 8 0/0 d'intérêt par an sur $58 à partir du 1er décembre 1884, et avec 8 0/0 d'intérêt par an sur $58 à partir du 1er décembre 1885, et avec 8 0/0 d'intérêt par an sur $58 à partir du 1er décembre 1886 et avec 8 0/0 d'intérêt par an sur $58 à partir du 1er décembre 1887, et avec 8 0/0 d'intérêt par an sur $58 à partir du 1er décembre 1888, et avec 8 0/0 d'intérêt par an sur $58 à partir du 1er décembre 1889, et les frais de procès et de vente et les taxes d'Etat et de ville dues sur la dite propriété.

L'acquéreur assumera en outre le résidu de la dette hypothécaire du capital (mortgage stock debt), dette non due encore, mais sujette à être demandée avec les charte et les lois de la banque, à savoir: la somme de $2,088, et l'acquéreur assumera toutes les obligations d'un actionnaire de la Banque des Citoyens, conformément à sa charte et à ses lois, et le reste, s'il y en a, du prix d'adjudication, comptant.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Deept—9 16 22 30 oct 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Successions de Bernard Brink et d'Elizabeth Wessing, en femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. — No 4,951.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 11 octobre 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Tous les droits, titres et intérêts de Joseph Wessing, à indivis avec les héritiers de Joseph Wessing, à indivis avec les héritiers de Joseph Wessing, à indivis avec les héritiers